

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 avril 2018

Tous les membres présents, excepté :
Mr CATTET Philippe, Mr JUIF PATRICK et Mr MAIRE Aurélien

Absents : Excusé sans procuration : Mr JUIF PATRICK
Excusé avec procuration :
Non excusé : Mr CATTET Philippe - Mr MAIRE Aurélien

Secrétaire de réunion : Mme GUILLAME Christine

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 20 heures 30

1 Approbation du compte rendu du 16 février 2018

Approbation par l'ensemble des voix représentées.

2 Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2017

Délibération N° 2018-001

Après s'être fait présenter les dépenses et recettes de l'exercice 2017, le Conseil Municipal, considérant la régularité des opérations, a approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017 et a constaté sa concordance avec le compte de gestion 2017 établi par la Trésorerie d'Ornans.

BILAN BUDGET 2017	Réalisé	Résultat d'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat de clôture	Résultat de clôture global
Dépenses Fonctionnement	114 658,75	16 098,22	139 173,77	155 271,99	270 758,00
Recettes Fonctionnement	130 756,97				
Dépenses Investissement	30 726,38	- 5 681,70	121 167,71	115 486,01	
Recettes Investissement	25 044,68				

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017, et constatant :

- un solde de fonctionnement de 155 271,99 €
- un solde d'investissement de 115 486,01 €

Après avoir délibéré, Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement 155 271,99 € de l'exercice 2017 en **recettes de fonctionnement** au compte "002-résultat de fonctionnement reporté" au budget primitif de l'exercice 2018,
- d'affecter l'excédent d'investissement de 115 486,01 € de l'exercice 2017 en **recettes d'investissement** au compte "001-solde d'exécution d'investissement reporté" au budget primitif de l'exercice 2018.

Délibération N°2018-002

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 avril 2018

Après avoir délibéré, Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :
 - d'affecter le résultat de fonctionnement "Exercice 2017" en Recette d'Investissement au budget primitif 2018, soit 16 098,22 €

3 Vote des 4 Taxes Directes locales 2018 : pas d'augmentation pour 2018
Délibération N° 2018-003

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de reconduire et de voter les taux des trois taxes municipales 2018 comme suit →

	Taux Commune 2017	Coefficient	Taux 2018	Bases 208	Produits 2018
Taxe d'habitation	12.43%	1.000000	12.43%	164 300	20 422
Taxe foncière (bâti)	4.87%	1.000000	4.87%	104 300	5 079
Taxe foncière (non bâti)	9.26%	1.000000	9.26%	27 600	2 556
					28 057 €

4 Vote du Budget Primitif 2018

Après avoir échangé sur différents sujets, le budget primitif 2018 se présente comme suit

BUDGET PRIMITIF 2018	Prévisions	Prévision Résultat 2018	Résultat 2017 reporté	Prévision de Résultat 2018	Prévision Résultat de clôture global
Dépenses Fonctionnement	152 947,31	+ 7 912,54 €	155 271,99	163 184,53	279 334,42
Recettes Fonctionnement	160 859,85				
Dépenses Investissement	73 268,81	+ 663.88	115 486,01	116 149,89	
Recettes Investissement	73 932,69				

Conformément aux orientations budgétaires, détaillées par nature, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité des membres présents le Budget Primitif 2018

Délibération N° 2018-004

Subventions

Le Conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux associations du plateau pour l'année 2018 :

Amis de Pergaud :	30.00 €
Anciens Combattant La Barêche :	50.00 €
ADMR :	90.00 €
Familles Rurales :	140.00 €
LVDE :	140.00 €
Don du Sang :	<u>50.00 €</u>
	500.00 €

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 avril 2018</p>

5 Délibération pour Rénovation Eclairage public **Délibération N°2018-005**

Après étude approfondie et explications demandées aux différents artisans, c'est l'entreprise DEPANN ELEC de SILLEY qui est retenue pour effectuer les travaux de rénovation de l'éclairage public pour un montant de 27 710,80 € HT → 33 252.96 € TTC

Cette opération sera financée comme suit :

- Emprunts 18 178,29 €
- Subvention SYDED 15 074,67 €

Le dossier d'aide financière a été envoyé au SYDED,

6 Informations diverses

Urbanisme

Déclaration de travaux CROISY Christophe – 16, Rue du Château :
Modification/Rénovation

Déclaration de travaux GIRARD Didier – La Barêche : Démolition d'une remise +
modification d'ouverture en façade

SIEHL

Au 1^{er} janvier 2019 les 16 communes de la CAGB (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon) quittent le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue

Groupe scolaire : 4.5 jours → 4 jours à partir de septembre 2018 ??

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Région a la responsabilité de l'organisation des transports scolaires. C'est à ce titre que les services de la direction départementale de l'Education nationale ont sollicité les services transports routiers régionaux afin d'obtenir un avis technique concernant notre demande de retour à la semaine de 4 jours.

A ce jour notre demande a fait l'objet d'un avis défavorable

Un nouvel examen du dossier est en cours et sera présenté lors d'une réunion le 9 mai 2018

Nettoyage du village

Le nettoyage du village aura lieu le 19 mai 2018 (matin) suivi d'un repas à la vierge

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 23 h